

VÉNEZUÉLA

Le respect des droits humains doit être garanti

Index AI : AMR 53/002/2004

ÉFAI

Lundi 1^{er} mars 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les autorités doivent veiller à assurer la protection des droits humains de tous les citoyens, dans un contexte de violence politique croissante en lien avec la décision de la Commission électorale nationale attendue ce lundi, a déclaré Amnesty International le 1^{er} mars 2004.

Au moins trois personnes ont été tuées et une cinquantaine d'autres, dont deux journalistes, ont été blessés durant le week-end dans le cadre des heurts qui opposé la Garde nationale aux manifestants anti et pro-gouvernementaux. Des allégations de recours excessif à la force ont été entendues ; la Garde nationale, impliquée dans les opérations de maintien de l'ordre, serait notamment en cause ; certaines manifestations auraient été violentes. Des militaires lourdement armés et des unités des services de renseignements civils auraient également participé aux opérations de maintien de l'ordre. Un certain nombre de partisans de l'opposition auraient été arrêtés au cours des manifestations d'opposition organisées dans différentes régions du pays.

Amnesty International appelle tous les responsables de l'application des lois à se conformer aux normes internationales régissant le recours à la force et l'utilisation des armes à feu, lors de leurs interventions sur des manifestations et leurs opérations de maintien de l'ordre ; l'organisation demande également que des enquêtes effectives soient menées sur toutes les allégations d'atteintes aux droits humains. Elle demande en outre aux autorités de veiller au plein respect des droits de toutes les personnes détenues dans le cadre de l'agitation actuelle.

La crise politique qui couve au Vénézuéla pourrait se traduire par de nouvelles manifestations de rue des partisans pro- et anti-gouvernementaux dans les jours qui viennent. Si la responsabilité de la protection des droits humains de tous les citoyens incombe en priorité au gouvernement vénézuélien, tous les acteurs sociaux et politiques, qu'ils soient opposants ou partisans du gouvernement, doivent éviter de contribuer à la spirale de la violence politique et à une dégradation de la situation des droits humains.

Complément d'information

Au cours du week-end, la Commission électorale nationale a décidé de repousser au lundi 1^{er} mars la publication de sa décision concernant la validation des signatures, figurant sur une pétition réclamant que le président Hugo Chávez remette son mandat en jeu par un référendum. La décision attendue devrait être en faveur d'une nouvelle validation des signatures ainsi rassemblées. Le risque de conflit potentiel autour de cette décision est sérieux.

Le maintien de l'ordre lors de manifestations publiques s'est fréquemment traduit par des violations des droits humains de la part des forces de police et de sécurité au Vénézuéla ces quinze dernières années. Les autorités ont, de façon constante, omis d'enquêter et de punir les responsables d'atteintes aux droits humains et de mettre en application de manière effective les recommandations des Nations unies sur le recours à la force et l'usage des armes à feu. Les violences politiques, attribuées tant aux partisans qu'aux opposants du gouvernement, qui se sont produites sous l'administration du président Chávez, ainsi que les morts et les blessés répertoriés lors de la tentative de coup d'état du 11 avril 2002 n'ont fait l'objet d'aucune enquête effective et aucune sanction n'a été prise. L'impunité dont bénéficient les auteurs présumés de ces actes encourage d'autres atteintes aux droits humains, dans un climat politique particulièrement instable. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>